

 <p>Commune de Tournon (Savoie)</p>	<p style="text-align: center;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL L'AN DEUX-MILLE-VINGT-QUATRE LE VENDREDI 14 JUIN 2024 A 19H30</p>
--	--

DATE DE CONVOCATION : 03/06/2024

DATE D’AFFICHAGE : 03/06/2024

Présents : BERTHET Sandrine, GRANDCHAMP Patrick, ALIOUA Yacine, LASSIAZ Fabienne, OMELTCHENKO Luc, GIANNINA Gisèle, ARTALLE (RIMBOUD) Christelle, CHEVRIER-GROS Sébastien, DRAGNEA Cindy

Excusés : MURAZ-DULAURIER Gilles (pouvoir à Patrick GRANDCHAMP) – CHATELAIN Eric (pouvoir à Yacine ALIOUA)

Absents : GARDET-CADET Michel, DRAGNEA Cindy

NOMBRE DE CONSEILLERS formant la majorité : **12**

PRÉSENTS : **9**

VOTANTS : **11**

A 19h30, le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Christelle ARTALLE est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2024/31

VALIDATION DES CHEQUES ASSOCIATION - ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024 - 3ème VERSEMENT

Madame Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la délibération en date du 12 décembre 2003 concernant la modification du règlement des "chèques Associations".

Pour l’année scolaire 2023/2024, 63 enfants sont éligibles au dispositif des chèques association. En septembre, la distribution a concerné 41 enfants, soit 82 chèques association.

3 chèques associations ont été retournés en mairie pour remboursement, pour un montant total de **120 €**. Cette somme est destinée à aider les associations qui accueillent les enfants de Tournon. Le détail de la répartition de ces subventions est fourni en annexe de cette délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l’unanimité des membres présents et représentés,

- ✓ **DÉCIDE** d’attribuer, aux associations ayant retourné les chèques associations en mairie, des subventions pour un montant total de **120 €** selon la répartition jointe à cette délibération
- ✓ **PRÉCISE** que les crédits nécessaires correspondants seront prévus au budget.

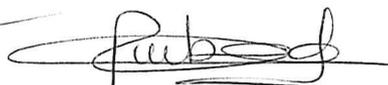
Le Maire,
Sandrine BERTHET

Le secrétaire de séance
Christelle ARTALLE

Transmis au contrôle de légalité

Le **17 JUIN 2024**

Publié le **17 JUIN 2024**

CHEQUES ASSOCIATIONS

DÉLIBÉRATION DU 14 JUIN 2024

(année scolaire 2023-2024 - 3ème versement)

ASSOCIATIONS	CHEQUES ASSOCIATIONS UTILISÉS PAR LES FAMILLES <i>et retournés en mairie par les associations</i>		REPARTITION FAMILLE/ASSOCIATION		TOTAL
	Nbre de chèques	Nbre d'enfants Valeur : 50€ /chèque (2 chèques/enfant)	Participation frais d'inscription 35 € par chèque	Subvention association 15 € par chèque	
FF CYCLOTOURISME	1	1	35.00 €	15.00 €	50.00 €
ECOLE DU MUSIQUE ET DANSE ARLYSERE ALBERTVILLE	2	2	70.00 €	- €	70.00 €
TOTAL	3	3	105.00 €	15.00 €	120.00 €